

FICHE TECHNIQUE

Situation Moncassin, 30 km d'Auch en direction de Lannemezan, 15 km de Mirande

Parking Au village devant la mairie

Niveau de difficulté Facile

Balisage Balisage PR

Ouverture du sentier : Ouvert toute l'année

A voir en chemin*

TUMULUS : Motte cadastrale ou moutasse avec Calvaire

Lors de votre promenade vous pourrez apercevoir un agréable paysage donnant sur les Pyrénées. Vous allez également longer un petit lac où une petite pause est des plus plaisante.

Château de Lapalu (propriété privé)

Eglise Sainte-Marie Madeleine (possibilité de visite lors des permanences de la mairie le mardi et le jeudi matin)

** Pour plus de renseignements, un livret marche et patrimoine réalisé par l'association ACTA est en vente dans tous les lieux publics du territoire. Pour vous le procurer informations sur le site d'ACTA : www.acta32.free.fr*

La communauté de communes édite d'autres sentiers que vous pouvez retirer dans les mairies, restaurants et chambres d'hôtes du territoire ou télécharger sur notre site internet.

Vous pouvez également trouver un livret de tous les sentiers de VVA dans lequel est présenté l'historique de chaque village ainsi que sa promenade.

Les à Côtés

Où boire et manger ?

Auberge du Hillian
Mme Ricaud Anne-Marie
32300 Clermont-Pouyguillès
Tél : 05.62.66.26.02

Ferme auberge « La Vieille Etable »
M. Comageille Mickaël
A Bajon
32300 Saint-Médard
Tél : 05.62.66.60.38

Le Bistrot de Saint-Médard
M. et Mme Baltus Annie
Au Village
32300 Saint-Médard
Tél : 05.62.59.02.36

Autres

Conserves à la ferme
Vente de produits frais, de découpe et de conserves
Mr Patrice GERINS
Le Cossou
32300 Moncassin
Tél : 05.62.66.64.21

**Communauté de Communes
Astarac Arros en Gascogne**

19 Avenue de Gascogne – 32730 Villecomtal-sur-Arros
Tél : 05.62.64.24.66 / Mail : contact@cdcaag.fr

Antenne : « La Gravière » 32300 Idrac-Respaillès
Tél.: 05.62.59.04.48

Site internet : www.cdcaag.fr



Le sentier de Béon à Moncassin (PR)

Randonnée Pédestre et VTT



10 kilomètres par itinéraire principal

6 kilomètres par variante

Par itinéraire principal :

Temps de marche 2 h 15
Temps de VTT 1 h 00



Entre Auch (25 min) / Mirande (10 min) / Masseube (10 min)



Départ place de la mairie

1 - Traverser le village, passer devant l'église et le foyer, se diriger vers le tumulus (panorama sur la vallée de la Petite Baïse).

2 - Prendre le chemin de terre au niveau du puits ; à droite en revenant du Tumulus.

3 - Au bas de la côte, quitter le « Quartier des Caillots » prendre à droite, sur 100 m le RD 237.

4 - Prendre à gauche la direction de « Danton, Le Moulin , le Château ».

5 - Devant « le Château de Lapalu », tourner à gauche sur 50 m et à droite continuer le chemin goudronné sur 500 m

6 - Au deuxième virage, aller tout droit sur le chemin de terre et suivre la partie ombragée ; au sommet de la colline tourner à droite.

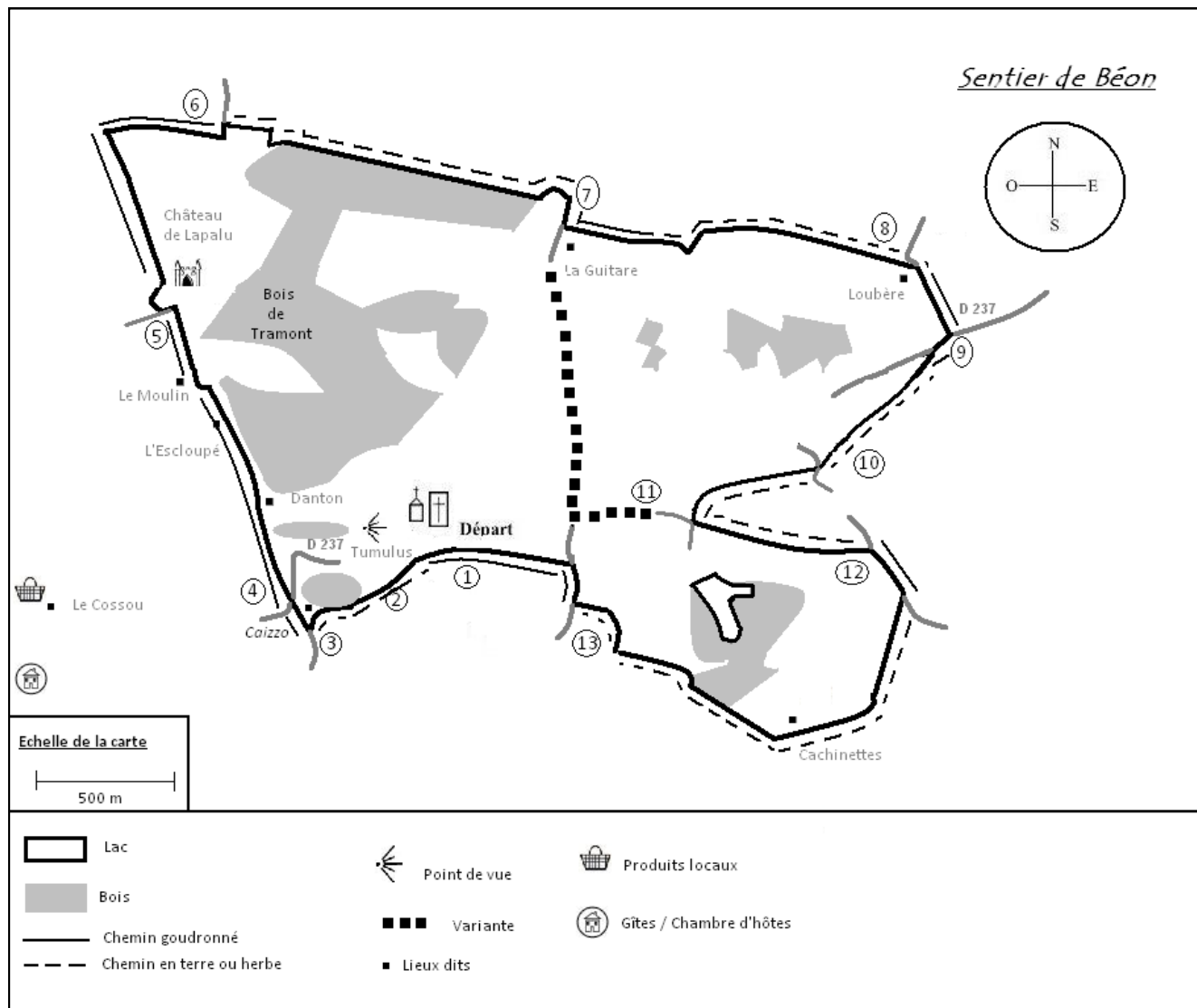
7 - Prendre la route à gauche « La Guitare » et continuer tout droit sur un chemin de terre.

8 - Prendre à droite le chemin goudronné en contournant une maison

9 - Arrivé à la route, prendre à droite. Traverser le fossé à gauche sur un petit pond. Remonter le ruisseau sur la rive droite.

10 - Traverser une route ; emprunter la passerelle et longer le ruisseau sur la rive gauche.

11 - Au pied du lac tourner à gauche.



12 - Au niveau de la route prendre à droite et au virage de nouveau à droite sur le premier chemin de terre. Au sommet, continuer à droite. Descendre, traverser un petit ruisseau et remonter vers le village.

13 - Au niveau de la route prendre à droite et rejoindre le parking.

Variante en VTT	Variante à pied
Le circuit est praticable en VTT sur toute sa longueur.	Au point n°7 possibilité d'écourter le circuit : 20 minutes du point de départ.
	Au point n°11 prendre à droite et retour au départ du circuit.